

# Emploi et formation : lancement des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique »

Ce lundi 20 mars 2023 à Paris, les acteurs de la filière des réseaux électriques Enedis, RTE, FNTF, SERCE, SNER, GIMELEC, SYCABEL ont signé une Convention de partenariat portant sur la création d'un programme de formation inédit « Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique ». L'objectif : anticiper et accompagner les besoins massifs de recrutement de la filière dans un contexte de forte croissance des activités de réseaux électriques portée par la décarbonation et l'électrification des usages

Fabrication d'équipements, de câbles, de matériels de raccordement, installation, exploitation, maintenance, transport et distribution : la filière, qui représente aujourd'hui près de 1600 entreprises et près de 100 000 salariés en France, estime qu'environ 8300 emplois sont à pourvoir en son sein chaque année, dont 3300 en alternance.

La transition énergétique et les ambitions de décarbonation de la France par le développement des usages électriques nécessitent tout à la fois **un recrutement massif et une adaptation et une transformation des compétences** sans précédent depuis 50 ans, dans la formation initiale et tout au long de la vie professionnelle des salariés.

La feuille de route de la filière des réseaux électriques s'articule autour de 3 volets, pour permettre à chaque entreprise de recruter dans de bonnes conditions, avec l'enjeu de **dégener les métiers techniques**, approche indispensable à l'élargissement des viviers :

1. **Renforcer l'attractivité des métiers** pour les jeunes à la recherche d'une orientation professionnelle, ainsi que pour les personnes en reconversion.
2. **Veiller à l'adéquation des formations aux besoins de la filière des réseaux électriques**, en prenant en compte les mutations techniques et technologiques des métiers.
3. **Accompagner les parcours**, depuis le stage de découverte, à l'alternance, en passant par des parcours de mobilité au sein de la filière. L'objectif est également de concevoir des dispositifs de formation continue afin de permettre l'acquisition, l'adaptation et le développement des compétences tout au long de la vie professionnelle pour garantir l'employabilité des salariés au sein de la filière des réseaux électriques et plus largement au sein de l'industrie.

Le programme « Les Ecoles des réseaux pour la transition énergétique », traduction opérationnelle de la feuille de route, permettra ainsi de former, en formation initiale comme continue, du CAP au BAC +5, aux métiers de l'électrotechnique, de l'automatisme, de la maintenance industrielle et des télécoms, partout sur le territoire et au plus près des besoins locaux.

## Une ambition commune au service de la transition énergétique, des territoires et de l'emploi !

Les partenaires de la filière se fixent l'objectif de démarrer ce **nouveau programme à partir de la rentrée 2023**, à travers :

- **la co-construction avec l'Éducation nationale** des formations des personnels de l'éducation en matière de réseaux électriques,
- **la participation au renforcement du dispositif d'orientation au collège** dès la classe de 5<sup>e</sup>,
- le soutien au système éducatif par **la contribution de professeurs d'électrotechnique**,
- et surtout **la création de classes « réseaux électriques »** dans les lycées professionnels, accompagnées de dispositifs de mentorat et d'une forte implication des entreprises au sein de ces établissements.

### Zoom sur les classes « réseaux électriques »

Ce dispositif s'appuie sur **un partenariat local avec les lycées ayant une classe de Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés** (25 jeunes par classe). Il s'agit pour le programme des « Ecoles des réseaux de la transition énergétique » d'apporter **30% de contenus « réseaux électriques »** dans cette formation diplômante nationale, intégrant **18 semaines de stage réalisées dans les entreprises de la filière**.

Les élèves des classes « réseaux électriques » bénéficieront en outre chacun d'un dispositif de mentorat par un salarié d'une entreprise de la filière. En effet, le mentorat a un retentissement très positif auprès des jeunes, puisqu'il diminue le taux de décrochage (ramené à 0) et améliore le taux de réussite au Bac (de 80 à 100%).

### Pour quels résultats ?

- Des jeunes talents davantage formés aux métiers d'avenir de la filière réseaux.
- Une augmentation du vivier de recrutement en favorisant la réussite des lycéens et une fidélisation des jeunes diplômés.
- Un dispositif global qui favorise l'attractivité de la filière : accompagnement complet de l'élève avec un projet professionnel concret et une embauche à la clé.

Les partenaires du programme ont pour ambition d'ouvrir **10 classes « réseaux électriques » en Bac professionnel électricité** dès septembre 2023 dans les régions Pays de la Loire, Bourgogne France Comté, Provence Alpes Côte d'Azur, Hauts de France, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, puis **25 en septembre 2024**, avec l'objectif d'étendre ce dispositif aux BTS d'électrotechnique dès septembre 2024.

**Ainsi, dès septembre 2023, 250 jeunes seront accompagnés par la mobilisation de 250 mentors partout en France.**

*Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>*

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*